

Paris, le 8 avril 2013

Lettre
n° 7

Pour nous contacter

Notre collaboratrice :
Claudine Cauquis
01 40 63 27 10

Le secteur :
formation.syndicale@snes.edu

En cas d'urgence :

Matthieu Leiritz : 06 08 54 71 22
Frank Boule : 06 48 55 13 05

SOMMAIRE

- stages du dernier trimestre + Colloque fsu	p.2
- Journée de réflexion du 6 juin	p.3
- Contenus et thèmes des stages + Blois 2013	p.4-6
- Inscriptions et hébergements	p.7
- Plan accès Snes et hôtels	p.8
- Note sur la politique de formation syndicale	p. 9-13
- Demande Congé de formation	p.14
- Correspondants FS	p.15
- Documents stages clé en main + ASA spéciales	p.16
- Choisir un parcours de formation	p.17
- Calendrier stages FSU 2012-2013	p.18

CHOUQUETTES

C'est, chacun(e) le sait maintenant, ce qui attend les stagiaires en arrivant aux formations nationales.

Car un(e) militant(e) ne vit pas que de diaporamas et de manifestations parisiennes.

Allez, un dernier effort de recrutement et nous en aurons terminé avec la campagne de stages 2012 – 2013, dont un bilan sera communiqué via la Lettre numéro 8, en juin.

Outre la deuxième session du stage de culture syndicale générale à destination des **nouveaux militants**, (p.5) nous attirons ton attention sur le stage « **métier/Cnam** », (p.4) dont nous savons qu'il se trouve au cœur des préoccupations de nombreux collègues.

Ainsi que sur la formation « **action syndicale et mémoire militante** », (p.5) consacrée à la construction et à la mise en œuvre de revendications et de positions syndicales d'une actualité brûlante - toujours cela de pris – telle la lutte contre l'Ecole fondamentale, pour la démocratisation du second degré et donc la revalorisation de ses personnels, pour l'autonomie syndicale face à un pouvoir politique de Gauche, ou encore pour promouvoir des métiers qualifiés au service de la réussite scolaire, ainsi les CPE.

Comprendre l'origine de nos combats c'est nous donner les moyens de continuer à les mener, et à les emporter.

Tu trouveras également dans la lettre une note consacrée à notre politique globale de Formation syndicale.

Enfin, nous espérons la présence de nombreux correspondants locaux de la Formation syndicale au **stage national du 6 juin**, le dernier de l'année.

Il y aura donc aussi des chouquettes au chocolat.

Nous comptons sur ton aide.

Amitiés syndicalistes

Pour le secteur Formation syndicale
Matthieu Leiritz et Frank Boule

Stages mai et juin 2013

Pour les stages du mois de **mai** et **juin**, autorisation d'absence à faire **avant le 12 avril 2013 !**

Stages du dernier trimestre :

Stage n°38 - CNAM - session 2 : mercredi 22 et jeudi 23 mai 2013 à Paris

Stage n°39 - Retraité et citoyen : mercredi 22 et jeudi 23 mai 2013 à Paris

Stage n°40 - Action syndicale et mémoire militante : mercredi 22 et jeudi 23 mai 2013 à Paris

Stage n°41 - Nouveaux militants - session 2 : mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013 à Paris

Stage n°42 - Quelle politique de formation syndicale pour le SNES ? : jeudi 6 juin 2013 à Paris

ATTENTION !

La journée de réflexion sur la Formation syndicale avec les correspondants académiques est repoussée au **jeudi 6 juin 2013** à Paris

Colloque sur l'évaluation des enseignants

Le colloque sur l'évaluation des enseignants aura lieu le **mercredi 5 juin 2013**
(voir p.18)



Pour la journée de réflexion du 6 juin

STAGE "QUELLE POLITIQUE DE FORMATION SYNDICALE POUR LE SNES?" Jeudi 6 juin 2013.

« Quel rôle attribué aux correspondants dans les sections académiques? »

Ce texte constitue un point de départ pour une discussion sur les tâches possibles des correspondants " formation syndicale ". Des tâches peuvent être retirées si vous les estimez trop ambitieuses. Par ailleurs, si vous estimez que certaines ont été oubliées, n'hésitez pas à compléter cette liste.

Ce texte constitue un point de départ pour une discussion sur les tâches possibles des correspondants "formation syndicale" . Des tâches peuvent être retirées si vous les estimez trop ambitieuses. Par ailleurs, si vous estimez que certaines ont été oubliées, n'hésitez pas à compléter cette liste.

1. Vous êtes des interlocuteurs :

- Avec le secteur formation syndicale du s4.
- Avec votre s3.
- En direction des militants locaux, des collectifs de s2 et de s3.

2. Avec les tâches suivantes:

a) communication :

Faire connaître vos plans (ou calendrier) académiques ou départementaux de formation, dans vos s2, s3 et au s4.

- Faire connaître vos réussites de formation, en diffusant les outils que vous avez réalisés.
- Faire connaître vos besoins de formation syndicale.
- Faire connaître vos besoins en terme d'outils de formation.
- Faire connaître le plan (ou calendrier) national de formation syndicale de notre syndicat et de notre fédération.

b) Recrutement.

- Recruter les militants susceptibles de suivre des formations nationales.
- Recruter des militants susceptibles d'assurer des tâches de formation dans vos académies, départements.

c) élaboration, réalisation:

- Élaborer les plans (ou calendriers) de formation en collaboration avec les instances académiques et départementales de notre syndicat.
- Élaborer des outils de formation en fonction des besoins des militants.
- Participer à la construction collective du programme de formation syndicale nationale.

Fait à Paris, le 28 mars 2013.

Voir note sur :
"Quelle politique de formation syndicale pour
le SNES-FSU ?" - pages 9-10-11-12-13

Contenus et Thèmes de stage

N°38 - C.N.A.M.

(En présence d'Yves Clot, Professeur titulaire de la chaire de psychologie du travail du CNAM)
auteur de : "Le travail à coeur" 2011.

(demande d'autorisation d'absence dernier délai pour : vendredi 12 avril)

Thèmes et contenus : lancer des groupes de travail sur le travail (métiers enseignants, co-psy, CPE) dans une perspective syndicale au sein d'établissements, d'un S2 ou d'un S3.

Plusieurs académies ont mis en place, suite à une ou plusieurs journées de stages syndicaux, des groupes de professionnels intéressés par la démarche. Les dispositifs sont travaillés et discutés dans le cadre du partenariat entre le SNES et le CNAM, depuis plusieurs années.

Reprendre la main sur le métier, individuellement et collectivement est aujourd'hui un enjeu vital pour les professionnels, et une question portée par le syndicat. Il s'agit de permettre aux personnels, et bien sûr aux syndiqués un moyen de puiser dans le collectif des ressources pour mieux faire son travail, tout en résistant aux prescripteurs ou à des injonctions délétères et déconnectées du réel. Il s'agit de pouvoir identifier les dilemmes de métier de plus en plus lourds à surmonter dans le quotidien de l'activité.

Le stage sera l'occasion de présenter les dispositifs proposés, de voir concrètement comment peuvent se mettre en place ces collectifs. Il est aussi prévu pour approfondir la réflexion avec les participants déjà engagés dans ces groupes de travail sur leur académie.

public concerné : collectifs des s3 concernés

Dates : mercredi 22 et jeudi 23 mai 2013

N°39 - Retraité et citoyen

(demande d'autorisation d'absence dernier délai pour s'inscrire : vendredi 12 avril)

Thèmes et contenus : le congrès de la FSU l'a rappelé : "la place du retraité dans la société résulte de son statut d'ancien salarié ayant acquis des droits dans un système solidaire et intergénérationnel de retraite".

Le stage s'attachera à nous rappeler la place des retraités dans la vie familiale, citoyenne, associative, syndicale et politique. L'activité des retraités impose qu'on aborde la question du bénévolat (sans en faire le thème du stage).

L'arrêt de l'activité salariée condamne-t-elle le retraité à un sous-statut de citoyen comme l'y renvoient certaines représentations sociales ?

Confrontés à cette image de retraité et à celle qu'ils ont d'eux-mêmes, les retraités légitimement sont en demande de reconnaissance et posent la question de leur représentativité dans la société et dans les organisations syndicales notamment.

public concerné : responsables retraités des s3

Dates : mercredi 22 et jeudi 23 mai 2013

N°40 - Action syndicale et mémoire militante
(demande d'autorisation d'absence dernier délai pour : vendredi 12 avril)

Avec le secteur formation syndicale et l'IRHSES.

Thèmes et contenus : expliciter et mieux faire partager les revendications actuelles en partant de la construction de ces revendications dans le temps ; retour sur une période charnière, appui sur le témoignage d'anciens militants en responsabilité.

Thèmes : 1989 et la question de la revalorisation ; les années 70 et l'école fondamentale : quels objectifs au second degré ? 1981, 1988, 1997, 2012 : le syndicalisme face à un pouvoir de gauche ; du "surveillant général" au CPE : naissance de la vie scolaire.

public concerné : militants de s2/s3/s4

Dates mercredi 22 et jeudi 23 mai 2013

N°41 - Nouveaux militants - session 2
(demande d'autorisation d'absence dernier délai pour : vendredi 12 avril)

Thèmes et contenus : fonction publique, paritarisme, métier et carrière, syndicalisation.

public concerné : nouveaux militants de s1/s2, voire s3

Dates : mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013



N°42 - Quelle politique de formation syndicale pour le SNES ?
(demande d'autorisation d'absence dernier délai pour : vendredi 12 avril)

Thèmes et contenus : impulser une réflexion et un travail collectif sur les pratiques de FS du syndicat.

- Comment améliorer ?
- Quels besoins ?
- Quelle articulation avec la FSU ?

Regards sur les pratiques d'autres organisations syndicales (CGT, Solidaires).
Echanges sur le programme 2013-2014

public concerné : militants du s4, correspondants formation syndicale des s3.

Date : jeudi 6 juin 2013



Professeur documentaliste

Thème : culture numérique, culture des médias et de l'information : quels rôles et quelles revendications pour le professeur documentaliste ? Avec la présence d'Alexandre Serre (Enseignant Chercheur à l'URFIST de Rennes) pour une présentation de ses travaux et de son ouvrage "Dans le labyrinthe : Evaluer l'information sur Internet ?". Cette conférence sera également l'occasion d'aborder la question de la formation à l'évaluation de l'information ou à l'art du filtrage à partir de l'hétérogénéité des pratiques des jeunes sans oublier les enjeux et les facteurs de crédibilité de cette évaluation.

Public visé : responsables académiques professeurs documentalistes dans les S3 et collègues syndiqués de la région d'Ile-de-France.

Date et lieu : **vendredi 17 mai de 9h30 à 16h30 au SNES**

Inscriptions : documentalistes@snes.edu



BLOIS 2013

Comme tous les ans, la 16e édition des "**Rendez-vous de Blois**", aura lieu du 10 octobre au 13 octobre 2013, sur le thème de : "**La Guerre**" - Les inscriptions ne se feront en ligne qu'à partir du 22 mai 2013, après diffusion dans l'US.

INSCRIPTIONS ELECTRONIQUES

Chemin à parcourir :

a) <http://www.snes.fr/-demandez-le-programme-.html> ; cliquer sur "inscriptions aux stages de formation syndicale proposés par le SNES" ; entrez votre n° d'adhérent et votre code Ustel : "choix du stage" ; "stages disponibles" ;

b) puis "validez" **le bas de votre fiche d'inscription.**

Après la validation, vous obtiendrez un "accusé de réception". Dès ce moment, vous devrez déposer une "demande d'autorisation d'absence", par voie hiérarchique (voir p.10).

Attention ! Vous ne pouvez obtenir d'accusé de réception de votre demande, si vous dépassez la date limite d'inscription ou si la limite du nombre d'inscrits est atteinte (25, 30 à 35 stagiaires suivant les formations).

c) Au plus tard cinq semaines avant le stage, ou dès que les conditions sont réunies pour maintenir le stage (inscriptions>10), vous recevrez une "confirmation" que votre inscription a été prise en compte. A partir de ce moment, vous pouvez acheter vos titres de transport.

10 jours avant le stage, vous recevrez par mail un déroulé de stage et des documents d'accompagnement.

QUEL RECOURS EN CAS D'ECHEC ?

Si le site ne fonctionne pas ou se trouve en maintenance, vous pouvez toujours vous inscrire en respectant les délais imposés, en contactant le secteur formation syndicale :

par mail : formation.syndicale@snes.edu

par téléphone : 01 40 63 27 10

Hébergement **ATTENTION !**

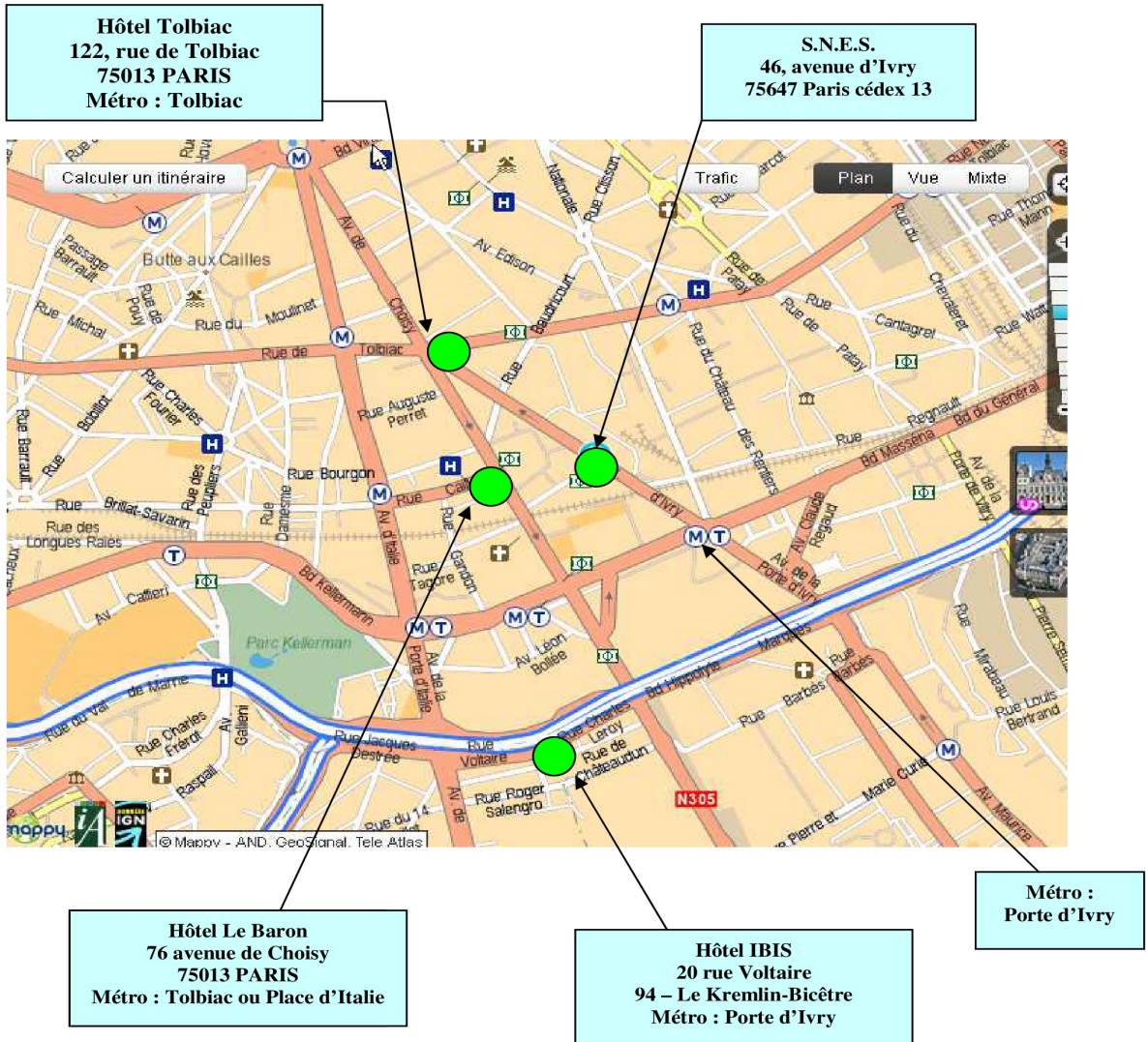
Première possibilité, vous organisez votre hébergement par vos propres moyens : le Snes vous remboursera une somme forfaitaire de **56 euros** la nuitée, sous condition d'une présentation de la facture le jour du stage. Le Snes tient à votre disposition une liste d'hôtels (voir page 9)

Si pour une raison indépendante de votre volonté (maladie, grève, etc....) vous ne pouvez pas venir, veuillez prévenir directement l'hôtel afin d'annuler votre réservation.

Toute réservation non annulée vous sera facturée.

Deuxième possibilité, le Snes peut se charger de vous réserver un hébergement dans un hôtel à proximité du lieu de formation. Dans ce cas, le Snes vous demande **un acompte de 56 euros**, payable au moment de l'inscription, par chèque adressé au Snes-Formation syndicale et bientôt par Carte bleue via le site. Cet acompte vous sera remboursé après la tenue du stage. En cas d'annulation de votre part, vous ne serez remboursé que si l'annulation nous parvient au plus tard une semaine avant la tenue du stage.

Attention ! Si, à votre demande, le Snes vous a réservé une chambre d'hôtel et que de votre côté vous avez parallèlement réservé dans un autre établissement, cette dernière réservation ne vous sera pas remboursée.



Quelle politique de formation syndicale pour le Snes - FSU ?

Cette note a été discutée et amendée au S.N. du 02/04/13

Elle a comme objectif de fournir un **premier cadre à une discussion en secrétariat national sur ce que pourraient être les axes de notre politique de formation syndicale pour les années à venir.**

Elle s'appuie une série d'entretiens bilatéraux avec les membres du SN et les secteurs du s4 volontaires; nous lançons également une consultation du réseau actuellement en voie de constitution des correspondants de FS dans les S3, avec un stage national le jeudi 6 juin, auquel les membres du SN et des secteurs seront les bienvenus; enfin, une enquête auprès des congressistes de Reims est actuellement en cours d'exploitation, les conclusions en seront connues avant le mois de juin.

Les entretiens avec les secteurs concernaient plusieurs entrées : bilan critique de l'année en cours du point de vue du secteur concerné (fréquentation, réalisation des objectifs recherchés), y compris du point de vue matériel (qualité de l'information, problèmes d'hébergement, envoi des documents, équipement des salles...); débat sur ce que pourraient être les axes de la politique de formation syndicale; point sur quelques stages pour lesquels le secteur FS est à l'initiative. Il conviendra par la suite de présenter les axes ainsi définis dans le cadre de la CAN de juin, puis de les soumettre au débat lors des discussions préparatoires au prochain congrès national. L'entrée prochaine dans l'élaboration du programme 2013 – 2014 nous conduit à proposer des axes de formation dès à présent au SN, quitte à croiser nos conclusions avec le bilan de l'enquête, et les remontées des CFS.

Plusieurs axes ont ainsi pu être dégagés

1) La formation syndicale est l'affaire de toute l'organisation syndicale.

Elle répond à des besoins clairement identifiés: la nécessité de fournir à nos militants, dans un triple contexte de renouvellement constant, d'émiettement de la présence et de la mémoire militantes, et du recul de la syndicalisation, face à des tâches militantes toujours plus étoffées et plus complexes, et face à des interlocuteurs variés, relevant tant de l'Education nationale (et déconcentrée) que des collectivités ou des relais d'opinion (associations, partis, élus...), un bagage « technique » constamment à compléter et à mettre à jour; l'importance également de temps communs de mise à distance par rapport à l'événement immédiat, donc de rompre tant avec l'isolement qu'avec le quotidien; le stage syndical peut être l'occasion de distinguer l'important de l'urgent. Enfin, la formation à l'action syndicale doit constituer un des éléments de cette formation.

2) Du point de vue national comme local, les difficultés rencontrées sont souvent les mêmes : comment dégager du temps militant? Comment identifier les besoins en formation émanant du "terrain", qu'il s'agisse de militants de nos différents échelons (S3, S2), ou de « simples » adhérents, et ainsi améliorer l'adéquation entre demande et offre de formation? Comment estimer la productivité, l'efficacité de nos stages, d'autant qu'il s'agit d'une activité coûteuse en financements mais aussi en investissement militant? Comment mieux faire connaître nos propositions de formation et assurer leur fréquentation? Comment mieux assurer le « stage après le stage » : quel suivi des stagiaires, quelle mise à disposition de documents et outils permettant l'exploitation ultérieure de la formation dans son s3, s2, s1..? Comment mesurer l'efficacité de nos formations de formateurs, en terme de stages locaux organisés? Comment construire un bilan partagé entre animateurs du stage et militants du secteur FS? La liste est déjà longue, sans être close.

3) Un constat semble faire accord. La réduction de la politique de formation syndicale comme relevant d'une politique de formation de formateurs – des stages se fixant comme objectif essentiel d'être déclinés par la suite aux niveaux locaux dans une logique de ruissellement - ne correspond ni à la réalité vécue ni à la totalité des besoins.

Il n'est pas question d'abandonner cette dimension. Force est cependant de constater en écoutant les secteurs que l'objectif recherché peine à être atteint. De nombreux S3 font toujours appel à des camarades du S4 pour animer les stages locaux. Les raisons en sont plurielles : sentiment malgré tout de ne pas pouvoir reformuler et adapter les informations reçues, absence de matériel « pédagogique », et peut être surtout lien entre présence de « têtes d'affiche » et succès de fréquentation. Par ailleurs, les camarades des secteurs soulignent tous qu'il ne s'agit en aucun cas de temps perdu, ces stages leur permettent de frotter analyses et propositions à la base militante (voire non militante), ce qui enrichit leur propre démarche. Problèmes : là encore le temps militant n'est pas infini, et tous les s3, pour des raisons multiples, n'ont pas la même démarche de susciter la venue de militants du s4 : présence de militants confirmés, absence de tradition locale, voire réticences « historiques » à voir « débarquer le s4 ». Pour autant, constater ces habitudes ou blocages ne signifie pour aucun secteur rencontré un renoncement, mais l'accent est mis sur l'efficacité des contacts individuels préalables entre militants du secteur et du s3 concernés. Nous devons donc continuer à programmer de telles formations, mais aussi prévoir, dans les autres types de stages, des moments consacrés à la reprise des problématiques sous une forme adaptée au local, avec du matériel ad hoc fourni par les lecteurs du S4.

4) L'amélioration de l'offre de formation passe par une plus grande précision dans la typologie des stages nationaux offerts, une réflexion en amont plus fine sur le profil attendu des stagiaires, une clarté plus forte sur les contenus du stage, y compris sur l'identité des intervenants, et sur les objectifs recherchés.

Ainsi plusieurs types de stages peuvent être identifiés :

a) Stages d'approfondissement : il s'agit de formations sur des thématiques précises, clairement identifiées: pratiques militantes classiques mais nécessitant des remises à niveau et des échanges périodiques, comme siéger en CAPN, CPC, CHS – CT; idem pour les formations liées aux structures du système éducatif (polscol, collège, lycée, voie technologique, Education prioritaire, post bac...), discussions transversales préparatoires à des débats en instance nationales type congrès Snes ou FSU, stages liés à nos objectifs de transformation démocratique de l'Ecole, d'évolution de nos métiers, de nos catégories, à nos analyses et propositions relatives au système économique et social, à la Fonction publique, aux services publics, à la protection sociale, stages de formation militante (action juridique, militer dans un s2, résister au néo management, syndicalisme)...Le public attendu est celui de militant(e)s soit déjà en situation soit en apprentissage, et désireux de renforcer leur capacité à comprendre, débattre et mettre en œuvre les analyses syndicales.

Sur ces questions, la formation des militants sur la connaissance des points de vue des partis politiques et des autres OS doit constituer un axe de ce type de formation. De plus, la formation à la « prise de parole » et à la « communication », intégrant la présence de journalistes professionnels, pourrait constituer un chantier futur.

b) Stages de formation de formateurs : en aucun cas il ne s'agit en effet de renoncer à inciter fortement nos stagiaires à reproduire, sous une forme adaptée, des formations au local, dans une logique de démultiplication de l'offre de formation; il s'agit de stages à public déjà "averti", qui nécessite une démarche pédagogique précise, afin de fournir aux stagiaires les outils nécessaires à l'élaboration de leurs propres formations locales, avec mise à disposition de déroulés sur une période plus courte, diaporamas, références de textes et d'intervenants possibles, formulaires – bilans, voire enregistrements...); tout ceci nécessite un travail de préparation en amont plus important, avec l'aide du secteur FS (site, page « stages clés en main de la Lettre de la FS »...). Tous les stages peuvent d'ailleurs, y compris d'approfondissement, comporter une dimension formation de formateurs, ne serait ce que par la mise à disposition systématique d'outils de formation.

c) Stages ouverts : il s'agit d'une proposition qui est apparue à plusieurs reprises, renvoyant au constat de manques importants de pans entiers de la culture syndicale chez de nombreux adhérents, voire militants. L'idée est celle de stages de " formation syndicale pour les Nuls": si l'expression est un peu radicale, son sens est clair: organiser des stages ouverts à tout syndiqué, y compris non militant, sur le modèle des stages de Blois, d'Ivry, voire des « colloques » co – psy ou Assises technologiques. Quels objectifs ? Rassembler un public très large, faire ainsi la promotion d'un Snes ouvert et représentatif, diffuser une culture syndicale de base et pt surtout dépister de nouveaux militants, qui ne seraient pas venus sur un stage ciblé, mais que nous pouvons ainsi repérer et aider à franchir le pas du militantisme, cela peut notamment relancer des secteurs fragiles et qui peinent soit à s'étoffer, soit à se renouveler. Les inconvénients sont évidents : faible productivité, coût non négligeable, **l'opération ne peut relever d'une démarche générale à tous les secteurs la même année, ni se renouveler systématiquement**. Il ne s'agit donc pas de revenir à des pratiques anciennes, fondées sur des stages largement ouverts et annoncés par l'US, mais de penser ponctuellement une formation, en réponse à des besoins clairement identifiés, avec plusieurs garde fous : un thème accrocheur, l'accès aux seuls syndiqués, l'engagement de suivi des militants potentiels repérés et leur communication aux S3.

Comme toute typologie, celle ci est réductrice. Certains stages allient naturellement -ainsi le stage – « face au néo management » - approfondissement et formation de formateurs. Enfin, certaines démarches doivent traverser chaque formation : la syndicalisation, le renouvellement militant, le rappel des principales étapes de la construction revendicative, l'action revendicative en elle même.

Ainsi, lors de la construction - très prochaine- du programme national de formation 2013 – 2014, dont nous proposons qu'elle soit débattue au SN du 11 juin puis votée en CAN des 25 et 26 juin, **chaque secteur proposant un ou des stages pourrait ainsi s'inscrire dans cette démarche, permettant aux s3 de mieux comprendre les objectifs des formations proposée et donc de mieux cibler les publics attendus.**

5) D'autres axes de notre politique de FS ont été abordés comme la recherche d'une plus grande articulation entre offre de formation Snes et offre de formation FSU

Nous avons pris l'habitude de communiquer davantage sur le programme fédéral de formation syndicale, d'en faire la promotion (site, lettre de FS, mails), et de proposer des parcours de formation alliant stages Snes et stages FSU. Le recul manque pour en apprécier l'efficacité mais nous proposons de poursuivre. Certes, il ne s'agit pas de remplacer des pans de notre activité par celle de la Fédération, mais en symétrie nous ne saurions réduire la formation fédérale aux seuls besoins des "petits" syndicats qui ne disposent pas de leurs propres ressources internes de formation. Si le Snes doit toujours disposer de ses propres moments de réflexion, une certaine subsidiarité limitée – sur les questions relevant des droits et libertés, des FP, de l'organisation administrative de l'Etat, de la

protection sociale ainsi les CHS – CT...- ne nuirait pas, notamment si une fois de plus on considère le champs fini du temps militant.

La présence de militants Snes au CAFORM et leur implication dans l'élaboration du programme fédéral de formation syndicale peut permettre d'avancer.

6) En quoi l'activité de formation syndicale peut elle participer concrètement au rapprochement avec d'autres organisations syndicales, et d'abord avec la CGT et Solidaires ? Aucun secteur n'a exprimé un veto sur cette question, dont nous proposons qu'il s'agisse d'un axe important de notre politique de FS dans les années à venir, sans préjudice d'une démarche identique à promouvoir dans la FSU.

Les aspects positifs relèvent de simples constats : la nécessité de mieux se connaître pour mieux se comprendre, confronter points d'accord et points d'achoppement, accroître les temps personnels en commun, banaliser une démarche d'analyses et de débats communs, bref lutter contre les représentations et créer les conditions d'un rapprochement revendicatif.

Pour autant, il ne s'agit pas de se dissimuler les difficultés, ni de prendre le risque de heurts dans les domaines où le Snes, la FSU et leurs homologues sont soit en désaccord frontal, soit en concurrence. Le secteur FS propose d'acter cette démarche comme un axe de notre politique générale de FS et propose des outils: appel régulier, si cela apporte une plus value à la formation proposée, à des intervenants CGT ou Solidaires, proposition symétrique à nos camarades, élaboration de stages intersyndicaux à publics mélangés. Donc ne brûlons aucune étape, prenons le temps de réfléchir et de faire partager la démarche, mais lançons nous, d'autant que nous ne partons pas de rien, certains secteurs ne nous ont en effet pas attendus.

7) Cette note est déjà trop longue, quoique très incomplète. Elle devra être étoffée pour la CAN de juin. Un mot simplement sur le bilan matériel, aucune formation ne pouvant reposer sur une organisation défailante.

Les conditions d'inscription sur le site, et d'hébergement par les moyens des stagiaires sauf demande expresse, paraissent correctes, et perfectibles : il faut notamment améliorer le système des mots – clés pour l'inscription en ligne, être plus réactif en cas d'annulations (4 cette année à cette date), simplifier le chemin d'accès à la page, peut être demander aux secteurs volontaires de placer sur leur page, sur leurs envois mails, un lien avec la page d'inscription (?).

La question des salles renvoie à celle du nombre de stages qu'il est raisonnable de proposer. 43 cette année : sans doute est ce trop, au regard des publics attendus mais aussi des camarades des secteurs mis à contribution dans leur organisation et leur animation, souvent un peu les mêmes lorsqu'il s'agit de stages transversaux.

Il convient de mieux travailler collectivement et en amont le calendrier, mais aussi la préparation des stages elle-même, afin de limiter sinon d'éviter totalement les risques d'embouteillage ou d'épuisement...

Conclusion

Cette note ne propose donc pas une révolution de nos pratiques. Elle s'appuie sur une expérience désormais plus longue, sur une confrontation fructueuse avec nos camarades du caform mais aussi d'autres OS, et surtout sur un débat, trop tardif, avec nos camarades des secteurs et bientôt, nous l'espérons avec nos camarades CFS des S3. Dans les semaines qui viennent, sans abuser de votre temps, nous retournerons vous voir pour discuter de la programmation 2013 – 2014, à laquelle les propositions de cette note peuvent présenter un cadre souple.

Pour le secteur Formation syndicale du Snes (FSU)

Matthieu Leiritz et Frank Boule

01 avril 2013



La formation syndicale : un droit individuel

Le droit existe : il est fait pour être utilisé.

Le droit à la formation syndicale est reconnu individuellement à tous les personnels, titulaires ou non, par un ensemble de textes.

Règles générales

- . Tout fonctionnaire (titulaire, stagiaire ou auxiliaire) en activité a individuellement droit à un congé d'une durée maximale de 12 journées ouvrables par an.
- . Ce congé ne peut être accordé que pour suivre un stage ou une session dans un des centres ou instituts qui figurent sur une liste d'agrément.
- . Le traitement est maintenu pendant la durée du congé pour formation syndicale.
- . Le congé peut être utilisé pour plusieurs sessions de formation durant la même année scolaire, à condition de ne pas dépasser le cumul des 12 jours autorisés pour l'année. Pour nos catégories, l'année de référence est l'année scolaire.
- . Pour obtenir un congé, il faut déposer une demande individuelle de congé (cf.modèle). Adressée par voie hiérarchique, elle doit être déposée auprès du chef d'établissement au moins un mois avant la date du stage. Une non réponse dans les 15 jours vaut autorisation.

En cas de difficultés avec le chef d'établissement, inviter les collègues à prendre contact avec la section académique (départementale) du Snes, organisatrice du stage.

L'intégralité des textes de référence sur cette question se trouve sur le site du Snes national à :

<http://snes.edu/Le-conge-de-formation-syndicale.html>

Les stagiaires concours ont les mêmes droits à formation que les autres personnels.

Un argumentaire précis sur les stagiaires concours depuis 2009, émanant du secteur "action juridique" se trouve sur le site du Snes à l'adresse suivante :

<http://snes.edu/Le-conge-de-formation-syndicale.20966.html>

Modèle d'autorisation d'absence

A adapter selon la situation. A déposer auprès du chef d'établissement **au moins 30 jours avant le début du stage.**

Nom -----Prénom :-----

Grade et Fonction : -----Établissement :-----

À Monsieur le Recteur

Sous couvert de M [1]-----

Conformément aux dispositions [2]

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé du..... au [3] pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera àIl est organisé par la section [académique / départementale / nationale] du SNES (fsu) sous l'égide de l'IRHSES (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au JORF du 6 janvier 2000).

A..... le.....

Signature :

[1] Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

[2] Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ; non titulaire loi 82-997)

[3] Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne faire figurer que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

RAPPEL

Les correspondants académiques "Formation syndicale"

Dans le but d'améliorer la communication entre les sections académiques et le secteur national formation syndicale, le Congrès de Reims a décidé de mettre en place dans les S3 des "correspondants formation syndicale".

Ce ou cette camarade sera, avec le secrétaire de S3, l'un des deux principaux interlocuteurs du secteur formation syndicale ; il sera plus particulièrement en charge de diffuser l'information sur les stages nationaux, et de transmettre au secteur les besoins académiques de formation syndicale.

Merci de nous envoyer les noms, prénoms, coordonnées, mails et téléphone du ou de la camarade correspondant(e) sur : formation.syndicale@snes.edu en précisant le S3 concerné.

A ce jour nous avons 31 réponses (s2 et s3 confondus).



Documents stages clé en main

<https://www.snes.edu/private/extranet/spip.php?rubrique114>

Parcours pour y aller : espace "adhérents" , "la formation syndicale" , "la documentation du secteur", "entrer votre numéro d'adhérent" et votre code USTEL (4 lettres), puis valider.
Ces documents sont disponibles uniquement pour les militants des S2 et S3 .

Vous trouverez sur cette page les documents et conclusions du stage "face au néo-management":

- l'intégralité du dossier du stage 2012.
- pour le stage 2013 :

1. Le déroulé.
2. Les actes de la journée "management" de l'Institut de Recherche de la Fsu.
3. La brochure CHS-CT de la Fsu.
4. Les conclusions du stage.

Ces conclusions sont actuellement en débat avec les stagiaires et seront définitives dans les semaines qui viennent.



Attention aux autorisations spéciales d'absence !

Le secteur est conscient de la charge de travail des S3 et S2, il sait également que personne n'est à l'abri d'un oubli ou d'une étourderie qui conduit à laisser passer les délais réglementaires d'inscription.

Les demandes de congé de formation utilisées pour venir assister aux stages doivent cependant être demandées avec parcimonie et pour cas de force majeure.

En effet, elles viennent en déduction de ce que le MEN attribue comme moyens au SNES et donc en déduction du montant des décharges. Ce n'est donc pas une opération anodine.

Merci de votre aide.

Matthieu Leiritz

Frank Boule

« Choisir un parcours de formation ».

Afin de donner plus de cohérence dans la formation des militants, le secteur Formation syndicale propose des « parcours de formation » en fonction des responsabilités des militants. Ces « parcours » combinent à la fois des stages nationaux et des stages Fsu.

Ces parcours n'ont pas vocation à être suivis sur une année, mais plutôt sur la durée d'un mandat militant de deux ans. Ils visent à la formation individuelle des militants mais peuvent également être des « formations de formateur » pour ceux qui se destinent à la formation des militants académiques et départementaux.

Les stages mentionnés sont à repérer dans les listes ci-après.

Cette année 2012-2013, le secteur vous propose les parcours suivants :

1. Vous venez d'intégrer un collectif de s2 et/ou une Ca académique, vous voulez renouveler vos compétences sur les questions d'animation des équipes syndicales . Ce parcours est ouvert à au moins deux militants par département et peut être accompli en deux ans.

- Stage « nouveaux militants », session 2: mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013
- Stage « mémoire militante et action syndicale », une session : possible formation de formateur jeudi 22 et vendredi 23 mai 2013.

2. Vous êtes représentant(e) du Snes-Fsu dans les instances paritaires départementales, académiques et régionales.

- Stage Fsu « FPQE » (Ceser-Cfr) une session sur une année. 15 et 16 mai

CENTRE DE FORMATION FSU - PROGRAMME STAGES 2012-2013

FPQE	2 j	15-16 mai	FSU Paris
Eduquer contre l'homophobie	2 j	15 mai 16 mai	SNES Hôtel de ville de Paris
CHS-CT session 3	2 j	22-23 mai	SNES - Arcueil
Retraites	2 j	19-20 juin	SNEP

Calendrier des stages de la FSU pour l'année 2013

Attention ! Les inscriptions à ces stages se font par l'intermédiaire de vos sections départementales FSU de votre région ou de vos syndicats nationaux.

Vous trouverez le calendrier des stages de la FSU 2012-2013 sur
http://formation.fsu.fr/IMG/pdf_Calendrier_stages_2012-13.pdf

Vous trouverez l'intégralité de la procédure sur
<http://formation.fsu.fr/spip.php?article1223>

Colloque sur l'évaluation des enseignants Mercredi 5 juin 2013 : colloque intersyndical évaluation

La précédente année scolaire a été celle d'un conflit majeur entre les enseignants et le précédent ministre sur l'évaluation des enseignants. Le décret qui a été abrogé depuis, avait deux objectifs : faire du chef d'établissement l'évaluateur unique, et faire du "classement" des enseignants le seul objectif de l'évaluation.

Décret inacceptable, statu quo indéfendable. Il faut construire une nouvelle évaluation des enseignants du second degré.

Plusieurs syndicats du second degré de la FSU et le SIA (1) organisent le **mercredi 5 juin prochain** un colloque sur cette question dont on sait qu'elle sera prochainement traitée par le ministre. **Vous êtes tous invités à y participer en vous inscrivant sur le site :**

<http://www.colloque-evaluation.net/>

Daniel Robin, co-secrétaire général du SNES (FSU)

(1) syndicat autonome des IA-IPR

